AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -4-1-65 370611

Orléans

PUBLICATION PÉRIODIQUE

n° 51

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS.
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

REABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

L'abonnement aux Bulletins techniques des Stations d'Avertissements Agricoles se termine avec le Bulletin n° 51 de Décembre 1964. Les tarifs pour 1965 restent inchangés :

- Abonnement ordinaire (Bulletin technique & Phytoma)................15 frs.
- Abonnement collectif à une même adresse (plusieurs exemplaires du bulletin technique et un seul exemplaire de Phytoma..............15 frs.
  + 5 frs par série supplémentaire de bulletins
- Changement d'adresse en cours d'année..............................1 fr.

Le versement doit être effectué au compte suivant :

M. le Régisseur de Recettes de la Protection des Végétaux
21, rue Eugène Vignat à ORLEANS (Loiret)
C.C.P. 4604-25 ORLEANS.

La Station d'Avertissements demande à tous les abonnés :

1° - d'effectuer le versement le plus rapidement possible
2° - d'écrire très lisiblement, dans la partie réservée à la correspondance, le nom, le prénom et l'adresse complète de la personne qui doit recevoir le bulletin.

Cet avis ne concerne pas les personnes qui ont déjà renouvelé leur abonnement, celles qui ont payé après le 1er Juillet 1964 et celles qui sont habituellement abonnées par un organisme professionnel ou un groupement local.

LES COCHENILLES DES ARBRES FRUITIERS

Après avoir inquiété les arboriculteurs il y a une vingtaine d'années, les cochenilles ne posaient plus de problèmes sérieux par suite de la généralisation des traitements d'hiver efficaces contre ces ravageurs.

Mais l'utilisation en cours de végétation de nouveaux insecticides plus efficaces a fortement diminué l'intérêt des traitements d'hiver qui ne sont pas toujours effectués tous les ans. De ce fait on assiste actuellement à une recrudescence d'activité des cochenilles dans certains vergers.

Ces ravageurs appelés communément Kermès ou poux collants sont des insectes d'un aspect particulier dont le corps est protégé soit par une carapace cireuse appelée bouclier (Diaspines), soit par un épaississement des téguments qui deviennent rigides et coriaces (Lecanines). Seules les jeunes larves se déplacent avant de se fixer définitivement et secréter le bouclier ou les téguments protecteurs.

Comme les pucerons les oohenilles se nourissent exclusivement de la sève qu'elles prélèvent à l'aide d'un stylet qu'elles enfoncent profondément dans les tissus des végétaux infestés. Elles provoquent ainsi un affaiblissement progressif des plantes attaquées, le dépérissement étant plus ou moins rapide suivant l'importance de la pullulation, la nocivité de l'espèce et pouvant aller jusqu'à la mort.

P/..59

Certaines espèces peuvent également provoquer le développement d'un champignon noirâtre, la fumagine, qui vit aux dépens du miellat sucré qu'elles excrètent.

Les espèces les plus importantes au point de vue économique sont : le Pou de San José, la cochenille rouge du poirier, la cochenille virgule du pommier et la cochenille ostreiforme.

Le Pou de San José est certainement la plus dangereuse des cochenilles. Heureusement cette espèce n'existe en France que dans quelques régions bien localisées dans lesquelles la lutte est rendue obligatoire par l'arrêté du 29 Mai 1948.

Le Pou de San José possède un bouclier gris cendré de 1 à 2 mm de diamètre. Ce bouclier est appliqué à la surface des écorces ou des fruits sur lesquels vit l'insecte. Leur accumulation forme souvent un encroutement. Son corps est jaune citron.

Comme toutes les cochenilles il suce la sève mais injecte également dans les tissus une salive toxique et provoque souvent une auréole rougeâtre nettement visible sur les fruits de couleur claire. Les plantes attaquées meurent en quelques années.

Le Pou de San José s'attaque aux pommiers, poiriers, pêchers, amandiers, pruniers, abricotiers. Les cassissiers et les groseilliers peuvent également être infestés.

Pour cette dangereuse cochenille les traitements conseillés par les Stations d'avertissements agricoles sont obligatoires dans les régions déclarées contaminées ou zone de protection par des arrêtés ministériels.

La Cochenille rouge du poirier est certainement la plus redoutable des cochenilles après le Pou de San José. Elle s'attaque surtout aux poiriers mais on peut également la rencontrer sur pêchers, pruniers et cerisiers. Le bouclier grisâtre de 1,5 mm à 1,8 mm de diamètre est circulaire. Le corps de la cochenille est rouge vineux.

Les arbres fortement envahis sont recouverts d'un grand nombre de boucliers formant d'épais encroutements provoquant de larges nécroses sur les écorces qui se fendillent et s'exfolient. Les branches présentent des aplatissements caractéristiques.

La Cochenille virgule du pommier est facile à identifier. En effet son bouclier de couleur brun brillant de 4 mm de longeur ressemble à une virgule. Elle se rencontre sur pommiers, poiriers et pruniers.

La Cochenille ostreiforme possède comme son nom l'indique un bouclier en forme de coquille d'huître. Elle vit principalement sur le pommier.

METHODES GENERALES DE LUTTE CONTRE LES COCHENILLES -

Dans la grande majorité des cas les traitements d'hiver suffisent pour combattre les différentes cochenilles des arbres fruitiers.

Les huiles d'anthracène ou huiles de goudron, les huiles de pétrole ou huiles blanches d'hiver, les colorants nitrés, les huiles jaunes qui sont un mélange d'huile blanche et de colorant nitré sont efficaces. Tous ces produits doivent être utilisés pendant le repos de la végétation.

Les oléoparathions mélange d'huile blanche et de parathion sont également efficaces contre ces ravageurs. Ils sont beaucoup moins toxiques pour la végétation et peuvent être utilisés plus tard en saison.

Enfin il ne faut pas oublier que l'efficacité des traitements d'hiver contre les cochenilles dépend beaucoup de l'abondance et de la qualité de la pulvérisation.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

Imprimé à la Station d'Orléans

Le Directeur Gérant : L. BOUYX.